

Services publics, Sécurité sociale, salaires, pensions...

La Macronie vide ses fonds de tiroirs et continue de laminer la Fonction publique et d'appauvrir la population

Toulouse, le 8 septembre 2026

Pour la grande majorité de la population du pays, l'été 2026, qui aurait dû être un temps d'insouciance et de repos, restera dans les mémoires comme un moment catastrophique. La canicule, les incendies et

Le bilan de Macron



maintenant les intempéries ont provoqué des ravages et des milliers de morts, notamment au travail. De nombreux.ses salarié-es ont perdu leur emploi, leur logement. La sécheresse risque d'entraîner des augmentations des prix de l'alimentation en plus de celles de l'énergie alors que les salaires sont gelés !

Salaires, pensions dans la Fonction publique : électro-encéphalogramme plat

Tout ce que le gouvernement Macron / Lecornu met dans le budget militaire manque aux services publics, aux salaires et pensions. Les pompiers sans moyens cet été, les urgences des hôpitaux sans moyen cet été, les fonctionnaires sans augmentation de rémunération cet été (pas plus que les étés précédents), la justice sans moyen, l'école sans moyens, la sécurité informatique sans moyens, le tout pendant que l'inflation galope : **+ 2,4 % en août 2026, +15,5 % sur 5 ans, +19 % sur 10 ans**. Dans le même temps, le point d'indice a augmenté de **0 % sur la dernière année, de 5,05 % sur 5 ans et de 5,68 % sur 10 ans**. Cela aboutit à ce que les 10 premiers échelons de la catégorie C, les cinq premiers de la catégorie B et l'échelon de stagiaire en catégorie A sont en dessous du SMIC. 860 000 fonctionnaires perçoivent de ce fait une indemnité différentielle qui compense la rémunération à hauteur du montant du SMIC.

À la DGFiP...

NRP 2 ? « Adaptation du réseau territorial » ? Peu importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse de supprimer des emplois de fonctionnaires ... et de réduire au maximum la voilure de tout ce qui peut ressembler à un service public !



En 2027, la direction générale « envisage » un peu plus de 130 fermetures de services et d'antennes : une cinquantaine de postes comptables (dont 5 SIP), une soixantaine d'antennes et une trentaine de services administratifs. Ces opérations concerneront pour 35 % des structures de 5 emplois et moins, 60 % vont concerner des structures de 10 emplois et moins, **plus de 75 % des structures de 15 emplois et moins.**



À échéance 2030, **330 fermetures et une trentaine de changements d'implantations de structures comptables et administratives devraient être programmées sur le territoire.** Lors de notre rencontre avec le nouveau DRFiP M. Merle, ce dernier n'a pas évoqué en 2027 de restructurations en Haute-Garonne autres que celles entamées par son prédécesseur : la suppression des PCE et la création du SDIF. **Mais ceci n'exclut pas, bien entendu, la suppression future de services dont il considérerait que l'effectif n'est plus suffisant pour leur viabilité.** Une notion de « seuil critique » qui peut, hélas, intervenir à n'importe quelle échéance et qui demeurerait « le fait du prince » !

Sécurité sociale et salaires : vaches maigres préconisées par le patronat !

Le patronat affûte ses armes auprès des candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2027. Lors de ses « universités d'été », le MEDEF a martelé son antienne de toujours pour faire baisser le fameux « coût du travail » : rapprocher le salaire net du salaire brut.

Dans quel but ? Pour redonner du pouvoir d'achat aux salarié·es ? **En tous cas, c'est une augmentation du pouvoir d'achat qui ne coûte rien aux employeurs, puisque le salaire brut n'augmente pas !**

Si on met bout à bout les exonérations de charges patronales (90 milliards) et la suppression des cotisations salariales, les soins, comme les retraites, ne pourraient plus être financés par la Sécurité sociale. C'est ce que veut le patronat. Voici ce qu'on pouvait lire dans le journal l'Opinion du 10 juillet 2026 : « L'organisation patronale propose 60 milliards d'euros pour les branches famille et maladie en moins à payer pour les entreprises. En échange, les entreprises renonceraient à 30 milliards d'exonérations de cotisations dont elles bénéficient et prendraient en charge 10 milliards de cotisations salariales. [...] Cette réforme serait financée par une hausse de la TVA de 19 milliards et par un effort des retraités de 6 milliards. » De fait, les employeurs récupèrent 20 milliards, les consommateurs payent 19 milliards de TVA en plus et les retraités sont taxés de 6 milliards supplémentaires. **Bref, rapprocher le net du brut a clairement comme objectif de faire supporter aux malades le coût des soins, de mettre en péril le système de retraite par répartition pour promouvoir la capitalisation, afin d'augmenter les profits ! Tous les politiques qui défendent ce modèle sont les fossoyeurs de la Sécurité sociale de 1945.**

Le 29 septembre, l'intersyndicale Fonction publique appelle à une journée de grève et de manifestation à laquelle nous vous invitons à participer massivement.

À l'heure où les budgets de la Sécurité sociale et de l'État sont en cours d'élaboration, il nous appartient d'exprimer de manière la plus forte possible l'impérieuse nécessité d'une augmentation des rémunérations et d'un changement de cap sur les services publics.



Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 15 place Occitane 31000 Toulouse

<https://31.cgtfinancespubliques.fr/>
cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Suivez-nous sur Facebook et Instagram : [@cgtfinancespubliques31](#), Twitter [@CGTfip31](#)